



## République Française

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 15 DECEMBRE 2020

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 9 décembre 2020, s'est réuni au siège de la CCPC - 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

**Etaient présents ou représentés :**

***Commune d'Allonzier la Caille***

M. Jean-Pierre CAUQUOZ, Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

***Commune d'Andilly***

M. Vincent HUMBERT

***Commune de Cercier***

M. Patrice PRIMAULT

***Commune de Cernex***

M. Vincent TISSOT, Mme Virginie JACOTTET

***Commune de Copponex***

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

***Commune de Cruseilles***

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Cédric DECHOSAL *procuration*, Mme Valérie PERAY,  
M. Claude ANTONIELLO *procuration*, Mme Sonia EICHLER, M. Daniel BOUCHET,  
Mme Chrystel BUFFARD *procuration*, M. Jean PALLUD

***Commune de Cuvat***

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

***Commune du Sappey***

M. Pierre GAL

***Commune de Menthonnex en Bornes***

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY

***Commune de Saint-Blaise***

Mme Christine MEGEVAND

***Commune de Villy le Bouveret***

M. Jean-Marc BOUCHET

***Commune de Villy le Pelloux***

Mme Charlotte BOETTNER

***Commune de Vovray en Bornes***

M. Xavier BRAND

**Quorum** : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 27 Absents : 1

**Secrétaire de séance** : M. Guy DEMOLIS

**Date d'affichage** : 17 DEC. 2020

**OBJET** : ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX RELATIFS A LA REHABILITATION ET L'AGRANDISSEMENT DU GROUPE SCOLAIRE ET A LA CREATION D'UNE CANTINE-GARDERIE A CUVAT

# ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX RELATIFS A LA REHABILITATION ET L'AGRANDISSEMENT DU GROUPE SCOLAIRE ET A LA CREATION D'UNE CANTINE-GARDERIE A CUVAT

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes et la Commune de Cuvat mènent conjointement un projet de réhabilitation et d'agrandissement du groupe scolaire et de création d'une cantine-garderie. Dans ce cadre, les collectivités ont conclu une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage le 19 novembre 2019 afin de coordonner l'exécution des travaux. La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles a été désignée maître d'ouvrage unique de l'opération.

Monsieur le Président expose qu'en application des articles L.2123-1 1°, R.2123-1 1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande publique, une consultation a été lancée début juillet 2020 une consultation en procédure adaptée ouverte afin de choisir les entreprises qui réaliseront les travaux de l'opération en cause.

Après avoir procédé à l'analyse des offres, il a été convenu en accord avec la Commune de Cuvat de négocier les trois propositions économiquement les plus avantageuses déposées pour les lots n°4 « Charpente-Couverture-Bardage », 5 « Étanchéité et protection », 8 « Cloisons-Doublages-Faux plafonds », 9 « Menuiseries intérieures », 12 « Carrelage-faïence », 13 « Peinture intérieure et extérieure », 14 « Chauffage-Ventilation-Sanitaires CVS et 17 « Élévateur PMR ». S'agissant des autres lots, le recours aux négociations a été exclu en raison du caractère adéquat des offres aussi bien d'un point de vue technique que financier.

Au vu de ces éléments, Monsieur le Président propose à l'Assemblée d'attribuer les marchés comme suit :

- l'entreprise CPN ENVIRONNEMENT pour le lot n°1 « Dépollution - désamiantage » pour un montant de 14 090 € H.T.
- l'entreprise GROSJEAN S.A.R.L. pour le lot n°2 « Terrassement - VRD » pour un montant de 129 967,20 € H.T.
- l'entreprise S.A.S. TRINDADE pour le lot n°3 « Démolition - Gros-œuvre » pour un montant de 515 438,90 € H.T.
- l'entreprise LMPR Aluminium pour le lot n°6 « Menuiseries extérieures aluminium et protection solaire » pour un montant de 193 616,50 € H.T.
- l'entreprise S.A.R.L. TORUNSKI ASSOCIES MOBILIER BOIS DESIGN pour le lot n°10 « Agencement » pour un montant de 34 921,45 € H.T.
- l'entreprise S.A.S. ARTI-SOLS pour le lot n°11 « Revêtement de sols souples » pour un montant de 35 032,98 € H.T.
- l'entreprise GRANDCHAMP FRERES S.A.R.L. pour le lot n°15 « Électricité Courants forts - Courants faibles » pour un montant de 177 038,10 € H.T., incluant les variantes en plus-value GTC d'un montant de 16 536,60 € HT et PPMS d'un montant de 5 957,10 € HT
- l'entreprise ENTREPRISE ROUSSEY ET FILS pour le lot n°16 « Équipement de cuisine » pour un montant de 55 263 € H.T.

Envoyé en préfecture le 17/12/2020

Reçu en préfecture le 17/12/2020

Affiché le 17 DEC. 2020

ID : 074-247400112-20201215-D\_2020\_131-DE

2020-131 COMMANDE PUBLIQUE/ ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX RELATIFS A LA REHABILITATION ET L'AGRANDISSEMENT DU GROUPE SCOLAIRE ET A LA CREATION D'UNE CANTINE-GARDERIE A CUVAT

Monsieur le Président précise au Conseil que le lot n°7 « Métallerie - Serrurerie » doit être déclaré infructueux dans la mesure où seules des offres irrégulières ou inacceptables ont été déposées. Une remise en concurrence avec négociation sera donc organisée uniquement avec les soumissionnaires ayant remis une offre pour ce lot comme l'autorise le Code de la commande publique. Afin de ne pas retarder le démarrage de ce lot eu égard au planning contraint de l'opération, il est proposé à l'Assemblée que celle-ci autorise par anticipation Monsieur le Président à conclure le contrat correspondant pour un montant estimé de 55 000 € H.T.

Monsieur le Président fait savoir que les lots n°18 « Aménagements de surfaces extérieures - Espaces verts » et n°19 « Enrobés » feront l'objet d'une attribution ultérieure. En effet, des éléments apparus au cours de l'analyse des offres sont susceptibles de conduire à une redéfinition du cahier des charges desdits lots. Il ajoute que ces lots interviennent en fin de chantier et ne présentent pas d'urgence particulière.

Il invite le Conseil à se prononcer sur la suite à donner à cette consultation.

**Le Conseil communautaire  
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,  
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**→ AUTORISE :**

- Monsieur le Président à signer les marchés avec les entreprises suivantes :
  - l'entreprise CPN ENVIRONNEMENT pour le lot n°1 « Dépollution - désamiantage » pour un montant de 14 090 € H.T.
  - l'entreprise GROSJEAN S.A.R.L. pour le lot n°2 « Terrassement - VRD » pour un montant de 129 967,20 € H.T.
  - l'entreprise S.A.S. TRINDADE pour le lot n°3 « Démolition - Gros-œuvre » pour un montant de 515 438,90 € H.T.
  - l'entreprise LMPR Aluminium pour le lot n°6 « Menuiseries extérieures aluminium et protection solaire » pour un montant de 193 616,50 € H.T.
  - l'entreprise S.A.R.L. TORUNSKI ASSOCIES MOBILIER BOIS DESIGN pour le lot n°10 « Agencement » pour un montant de 34 921,45 € H.T.
  - l'entreprise S.A.S. ARTI-SOLS pour le lot n°11 « Revêtement de sols souples » pour un montant de 35 032,98 € H.T.
  - l'entreprise GRANDCHAMP FRERES S.A.R.L. pour le lot n°15 « Électricité Courants forts - Courants faibles » pour un montant de 177 038,10 € H.T., incluant les variantes en plus-value GTC d'un montant de 16 536,60 € HT et PPMS d'un montant de 5 957,10 € HT
  - l'entreprise ENTREPRISE ROUSSEY ET FILS pour le lot n°16 « Équipement de cuisine » pour un montant de 55 263 € H.T.

- Monsieur le Président à prendre toute décision concernant la signature, l'exécution et le règlement du marché de travaux relatif à la réhabilitation et l'agrandissement du groupe scolaire et à la création d'une cantine-garderie à Cuvat pour les lots ci-après :
  - Lot n°4 « Charpente - Couverture - Bardage » pour un montant estimé de 320 000 € H.T.
  - Lot n°5 « Étanchéité et protection » pour un montant estimé de 91 000 € H.T.
  - Lot n°7 « Métallerie - Serrurerie » pour un montant estimé de 55 000 € H.T.
  - Lot n°8 « Cloisons - Doublages - Faux plafonds » pour un montant estimé de 220 000 € H.T.
  - Lot n°9 « Menuiseries intérieures » pour un montant estimé de 242 000 € H.T.
  - Lot n°12 « Carrelage - faïence » pour un montant estimé de 76 000 € H.T.
  - Lot n°13 « Peinture intérieure et extérieure » pour un montant estimé de 60 000 € H.T.
  - Lot n°14 « Chauffage - Ventilation - Sanitaires CVS » pour un montant estimé de 740 000 € H.T.
  - Lot n°17 « Élévateur PMR » pour un montant estimé de 23 000 € H.T.
- Monsieur le Président à prendre toute décision et à signer toute pièce qui serait relative à l'ensemble des lots de la consultation de travaux objet des présentes, en ce compris les modifications de marchés publics dans la mesure où ces modifications sont sans incidence financière en plus-value sur le montant initial du lot concerné.

Acte certifié exécutoire le :  
Le Président  
Xavier BRAND

17  
  
